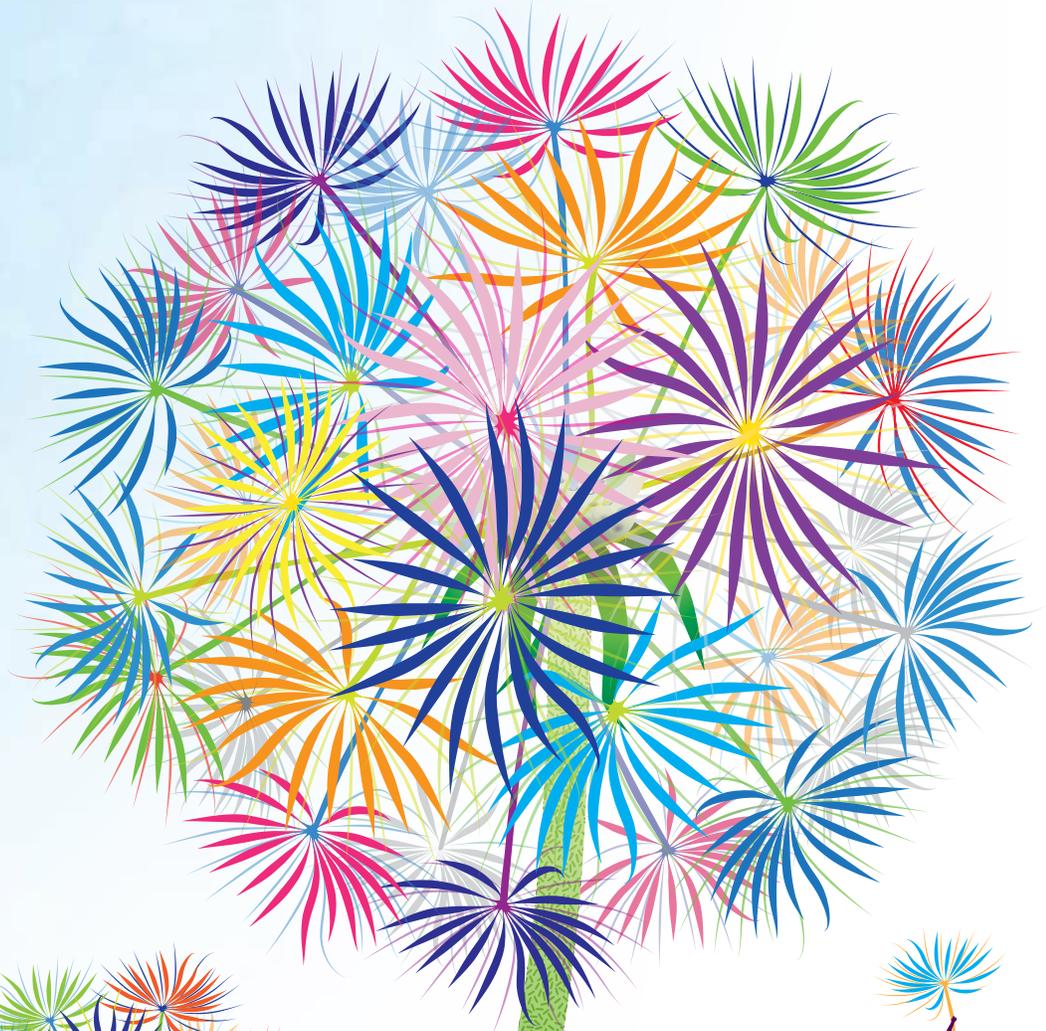


# RAPPORT ANNUEL DE GESTION CAMPAGNE D'ENTRAIDE

# 2015



## MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE

### **Monsieur Bernard Matte**

Sous-ministre  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1

Monsieur le Sous-Ministre,

Je vous sou mets le Rapport annuel de gestion du Comité Entraide pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016. Ce rapport rend compte des résultats du Comité au regard de son plan d'action annuel 2015-2016.

Une somme totale de 6 283 959 \$<sup>1</sup> a été récoltée dans le cadre de la campagne d'Entraide 2015 grâce à la générosité du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ainsi que des professionnels de la santé rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Cette somme a été distribuée au cours de l'année aux organismes philanthropiques bénéficiaires selon la volonté exprimée par les donateurs. Le Secrétariat Entraide s'est assuré de soutenir le Comité Entraide dans l'atteinte des objectifs de son plan d'action annuel 2015-2016.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Sous-Ministre, l'assurance de mon entière collaboration.



### **Chantal Maltais**

Vice-présidente exécutive  
Comité Entraide

Sous-ministre adjointe  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale



1. Les résultats présentés dans le rapport annuel de gestion sont ceux qui ont été annoncés le 17 mai 2016 par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, responsable de la campagne d'Entraide. Il s'agit des résultats compilés le 18 février 2016.

# DÉCLARATION DES COPRÉSIDENTS DU COMITÉ ENTRAIDE 2015-2016

Dans le cadre de son plan d'action annuel 2015-2016, qui lui a permis de poursuivre et de conclure la mise en œuvre des orientations de sa planification stratégique 2011-2016, le Comité Entraide s'est fixé des objectifs à atteindre. Il a défini des axes d'intervention visant notamment le soutien aux artisans de la campagne, l'offre de diverses modalités de dons ainsi que l'adoption d'une stratégie particulière de fidélisation des secteurs de la santé et de l'éducation.

Le Comité d'audit, qui a été créé en 2012 et qui a le mandat d'assister le Vérificateur général du Québec, a su apporter conseils et recommandations au Comité Entraide. Il a formulé des recommandations en ce qui concerne la gestion des dons et le traitement des données financières liées à la fiducie de bienfaisance des employés.

Le contenu du présent rapport annuel de gestion relève de la responsabilité du Comité Entraide et de ses membres. Celui-ci est garant de l'exactitude et de l'intégrité des données de même que de la fiabilité des résultats et des contrôles afférents.

Ce rapport remplit trois fonctions, soit :

1. exprimer adéquatement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques du Comité Entraide;
2. préciser les orientations, les axes d'intervention, les objectifs et les résultats de la campagne d'Entraide;
3. communiquer les résultats annoncés.

Le Comité Entraide et le Comité d'audit assument la responsabilité des méthodes adoptées par le Secrétariat Entraide pour s'acquitter de la production du Rapport annuel de gestion 2015-2016 du Comité Entraide.



**Line Bérubé**  
Coprésidente du Comité Entraide  
Sous-ministre  
Ministère de la Famille



**Roberto Bomba**  
Coprésident du Comité Entraide  
Trésorier  
Fédération interprofessionnelle  
de la santé du Québec



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. FAITS SAILLANTS DE LA CAMPAGNE « J’AI LE DON DE CHANGER LE MONDE</b>	<b>1</b>
<b>2. PRÉSENTATION DU COMITÉ ENTRAIDE</b>	<b>2</b>
2.1 CRÉATION DU COMITÉ ENTRAIDE ET PORTÉE DU DÉCRET 255-2011	2
2.2 VISION, MISSION ET MANDAT	2
2.3 COMPOSITION DU COMITÉ ENTRAIDE EN 2015-2016	3
2.4 GOUVERNANCE ET OBLIGATIONS	5
<b>3. CONTEXTE DE LA CAMPAGNE 2015</b>	<b>6</b>
<b>4. RÉSULTATS DU COMITÉ ENTRAIDE RELATIVEMENT À SON PLAN D’ACTION 2015-2016</b>	<b>7</b>
ORIENTATION 1 — MAINTENIR LES ACQUIS ET ACCROÎTRE LES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DANS LE SECTEUR PUBLIC	8
ORIENTATION 2 — ACCROÎTRE LES RÉSULTATS DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L’ÉDUCATION	9
ORIENTATION 3 — ASSURER LA SAINTE GESTION DES ACTIVITÉS DE LA FIDUCIE	10
ORIENTATION 4 — POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES DE SOLlicitATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉES AUX DIFFÉRENTES CLIENTÈLES DE DONATEURS	11
ORIENTATION 5 — FAVORISER LA PARTICIPATION ACTIVE DE TOUS LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA CAMPAGNE	12
<b>5. RÉSULTATS LIÉS À LA NOUVELLE FORMULE DE CAMPAGNE</b>	<b>17</b>
<b>6. ANALYSE DES RÉSULTATS COMPARÉS 2010-2015</b>	<b>18</b>
6.1 RÉSULTATS GLOBAUX	18
6.2 RÉSULTATS PAR CLIENTÈLE	19
<b>7. PERSPECTIVES 2016-2017</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXE – ÉTATS FINANCIERS DE L’EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016</b>	<b>23</b>

## 1. FAITS SAILLANTS DE LA CAMPAGNE

### « J'AI LE DON DE CHANGER LE MONDE »

La campagne d'Entraide 2015 a donné l'occasion aux employées et employés de l'État, aux personnes retraitées ainsi qu'aux professionnelles et professionnels de la santé rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec d'effectuer plus de 50 000 dons, ce qui a permis de récolter un total de 6 283 959 \$.

Pour cette édition, le donateur a été mis au cœur de la campagne. D'ailleurs, la vidéo de la campagne présentait trois membres du personnel de l'État qui ont accepté de raconter leur réalité de donateur, d'employé de l'État et de bénéficiaire des services des organismes philanthropiques soutenus par Entraide.

Les ministères et les organismes ont amassé 3 443 454 \$ grâce aux dons faits par leur personnel, alors que les dons des personnes retraitées ont totalisé 2 039 448 \$. Ces résultats représentent plus de 87 % de la somme totale récoltée en 2015.

En 2015, cinq organisations du secteur de l'éducation et 57 du secteur public ont accepté de s'associer au volet Dons majeurs de la campagne. Les cadres de niveau 4 et les cadres de niveaux supérieurs et toute personne ayant une rémunération supérieure à 100 000 \$ sont ciblés par les activités de sollicitation menées dans le cadre de ce volet. Au total, 403 donateurs majeurs ont permis d'accumuler une somme de 469 770 \$.

La sollicitation de dons institutionnels a été de nouveau effectuée par le Secrétariat Entraide auprès d'organismes financés par des revenus externes (organismes autres que budgétaires et entreprises du gouvernement). Les résultats de cette sollicitation directe ont été de 318 665 \$. Quatre organisations se sont ajoutées à la liste des organisations participantes.

## PLUS DE 205 MILLIONS DE DOLLARS RECUEILLIS DEPUIS 1968.

**La campagne d'Entraide a permis d'annoncer 6 283 959 \$ qui seront répartis entre les différents organismes de bienfaisance de la façon suivante :**

**3 819 367 \$ aux Centraide du Québec**

**1 959 768 \$ à PartenaireSanté-Québec et ses membres**

**504 824 \$ à la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec**



## 2. PRÉSENTATION DU COMITÉ ENTRAIDE

### 2.1. CRÉATION DU COMITÉ ENTRAIDE ET PORTÉE DU DÉCRET 255-2011

#### UN ENGAGEMENT DEPUIS 1968

Le personnel de l'État exprime sa générosité depuis 1968 dans le cadre d'une campagne de sollicitation. Le Comité Entraide, pour sa part, a été formé le 10 mai 2006 à la suite de l'adoption par le Conseil des ministres du décret 390-2006. Le gouvernement et ses partenaires syndicaux désirent contribuer à l'expression d'une culture philanthropique, par le personnel du gouvernement du Québec et par les personnes retraitées, au profit des gens vivant une situation de vulnérabilité.

#### LA PORTÉE DU DÉCRET 255-2011

Le 23 mars 2011, après une évaluation de l'expérience des quatre premières campagnes d'Entraide, le gouvernement du Québec a décidé de reconduire le mandat du Comité jusqu'en 2016. Le décret 255-2011 énonce que l'utilisation de la retenue à la source pour recueillir des dons de bienfaisance est réservée à la seule campagne de sollicitation coordonnée chaque année, à l'automne, par le Comité Entraide.

Le décret détermine les différents groupes à solliciter tout en établissant les modalités pour ce faire. Ainsi, les ministères et les organismes, dont le personnel est régi par la Loi sur la fonction publique (RLRQ., c. F-3.1.1), ont l'obligation de faire la campagne. Le Comité peut par ailleurs prendre entente avec les dirigeantes et dirigeants d'autres organisations gouvernementales ainsi que d'établissements de santé et de services sociaux et d'établissements scolaires pour y coordonner une campagne. Il peut également solliciter les personnes retraitées des ministères et des organismes visés par le décret et les professionnels de la santé rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Enfin, le Comité peut mener des activités de sollicitation auprès des députés de l'Assemblée nationale et obtenir des dons institutionnels auprès des organismes financés par des revenus externes.

#### LA TRANSPARENCE ET LE RESPECT DES DONATEURS

Le Vérificateur général du Québec effectue, conformément au décret, l'audit des états financiers de la fiducie de bienfaisance des employés, gérée par le Comité Entraide. Il remet un rapport aux coprésidents après son approbation par le Comité d'audit. Les états financiers sont intégrés au rapport annuel de gestion du Comité Entraide, lequel est déposé à l'Assemblée nationale à des fins d'intérêt public.

### 2.2. VISION, MISSION ET MANDAT

La vision du Comité Entraide se définit ainsi : venir en aide, dans toutes les régions du Québec, à plus de personnes qui vivent une situation de vulnérabilité, en soutenant financièrement les organismes philanthropiques bénéficiaires de la campagne d'Entraide.

Afin de concrétiser cette vision, le Comité Entraide a pour mission de mobiliser l'ensemble du personnel de l'État et les personnes retraitées des secteurs public et parapublic, de susciter leurs dons, d'en faciliter l'expression et d'en assurer la distribution en respectant les choix exprimés par les donateurs.

Son mandat consiste à promouvoir ainsi qu'à coordonner les activités liées à la campagne annuelle de sollicitation et à donner au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, responsable de la campagne d'Entraide, des avis sur les orientations stratégiques de la campagne. Il a aussi à s'assurer de la saine gestion des dons déposés dans la fiducie de bienfaisance des employés et de leur répartition selon la volonté des donateurs. En l'absence d'information sur une telle volonté, il établit des règles de fonctionnement afin de pallier la situation.

### 2.3. COMPOSITION DU COMITÉ ENTRAIDE EN 2015-2016

Le Comité Entraide est un organisme paritaire formé de quinze administrateurs : sept membres sont de hauts fonctionnaires venant des ministères et des organismes publics et parapublics et sept autres membres dirigent ou représentent des organisations syndicales ou des associations professionnelles. La vice-présidente exécutive, sous-ministre adjointe au Secteur des politiques, de l'analyse stratégique et de l'action communautaire du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est la 15<sup>e</sup> membre.

Deux coprésidents, représentant les parties patronale et syndicale, sont désignés par le gouvernement, sur recommandation du ministre. Les autres membres, qui comprennent notamment deux vice-coprésidents ainsi qu'un trésorier, sont nommés par le ministre responsable de la campagne d'Entraide. Le Comité Entraide est tenu de se réunir au moins quatre fois l'an et le quorum pour toute réunion est établi à la moitié plus un des membres nommés.

Le Comité d'audit est formé de deux membres du Comité Entraide, de la vice-présidente exécutive, d'une personne venant d'une organisation gouvernementale ayant une expertise en vérification interne et d'une personne assurant la fonction de secrétaire. Cette composition est recommandée par les coprésidents aux membres du Comité Entraide.



## COMPOSITION DU COMITÉ ENTRAIDE SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC 2015-2016

### VOLET PATRONAL

**Denys Jean, coprésident**

Président-directeur général  
Centre de services partagés du Québec

**Anne-Marie Leclerc, vice-coprésidente**

Sous-ministre adjointe  
Ministère des Transports, de la Mobilité durable  
et de l'Électrification des transports

**Éric Thibault, trésorier et président  
du Comité d'audit**

Sous-ministre adjoint  
Ministère de l'Éducation  
et de l'Enseignement supérieur

**Chantal Garcia, administratrice**

Secrétaire générale  
Régie de l'assurance maladie du Québec

**Katerine Hamel, administratrice**

Chef de service par intérim  
Retraite Québec

**Guyline Rioux, administratrice**

Vice-présidente  
Loto-Québec

**Martin Simard, administrateur**

Directeur  
Ministère de la Santé et des Services sociaux

### VOLET SYNDICAL ET PROFESSIONNEL

**Lucie Martineau, coprésidente**

Présidente générale  
Syndicat de la fonction publique  
et parapublique du Québec

**Roberto Bomba, vice-coprésident  
et membre du Comité d'audit**

Trésorier  
Fédération interprofessionnelle  
de la santé du Québec

**Mario Beauchemin, administrateur**

Troisième vice-président  
Centrale des syndicats du Québec

**Pierre-Paul Côté, administrateur**

Président  
Association des retraitées et retraités  
de l'éducation et des autres services publics  
du Québec (AREQ)

**Véronique De Sève, administratrice**

Vice-présidente  
Confédération des syndicats nationaux

**Diane Fortin, administratrice**

Trésorière  
Syndicat de professionnelles et professionnels  
du gouvernement du Québec

**Alain Tessier, administrateur**

Coordonnateur  
Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)

**Chantal Maltais, vice-présidente exécutive et membre du Comité d'audit**

Sous-ministre adjointe  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

## 2.4. GOUVERNANCE ET OBLIGATIONS

Selon le décret 255-2011, le Comité Entraide a les pouvoirs de déterminer les règles nécessaires à son fonctionnement interne, notamment au regard de la perception et de la remise des dons ainsi que de la gestion de son budget. Le Comité Entraide s'assure que la répartition des dons entre les organismes philanthropiques respecte la volonté des donateurs et que les sommes versées servent entièrement à venir en aide aux personnes vivant une situation de vulnérabilité au Québec.

Le Comité Entraide respecte et maintient à jour un code d'éthique et de déontologie ainsi qu'un cadre de gestion axée sur les résultats et sur le respect des principes de transparence et de reddition de comptes.

Le Comité Entraide est appuyé par le Secrétariat Entraide en matière d'orientations stratégiques, de communication et de gestion organisationnelle et administrative des campagnes. De plus, le Secrétariat Entraide fournit une expertise professionnelle et assure un soutien technique et administratif aux organisations gouvernementales dans la planification et la réalisation de leur campagne de sollicitation. Le Secrétariat Entraide est actuellement sous la responsabilité de la vice-présidente exécutive, qui est également sous-ministre adjointe au Secteur des politiques, de l'analyse stratégique et de l'action communautaire du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.



### 3. CONTEXTE DE LA CAMPAGNE 2015

La campagne d'entraide s'est tenue à compter du 5 octobre 2015 sur le thème « J'ai le don de changer le monde ». Il s'agissait de la dixième campagne d'entraide menée depuis 2006 au profit des trois familles philanthropiques, Centraide du Québec, PartenaireSanté-Québec et ses membres ainsi que la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec.

La révision de plusieurs programmes et dépenses dans les ministères et les organismes a rendu plus complexes la mobilisation et la sollicitation philanthropique à l'automne 2015. Cette situation pourrait expliquer la baisse des sommes reçues à titre de dons institutionnels (de 14,36 % par rapport à 2014).

Également, la fusion de certains ministères, la baisse du nombre d'effectifs et le contexte de négociations liées au renouvellement des conventions collectives ont probablement contribué à la diminution du nombre de dons et de sommes amassées dans la majorité des ministères et des organismes.

Le réseau de la santé et des services sociaux a notamment fait l'objet en avril 2015 d'une réorganisation lors de laquelle le nombre d'organisations qui le composent est passé de 182 à 34. Plusieurs organisations ont préféré ne pas participer à la campagne d'entraide. Sept centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) et centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) y ont participé.

Dans le réseau de l'éducation, le contexte du renouvellement des conventions collectives a aussi possiblement nui à la mobilisation du personnel relativement à la campagne d'entraide. Ainsi, 13 commissions scolaires et 14 établissements ont participé à la campagne.

Les résultats attribuables aux personnes retraitées restent quant à eux relativement stables.

Entraide œuvre dans un environnement philanthropique compétitif. En général, les donateurs sont plus enclins à soutenir financièrement une cause qui les touche personnellement.

## 4. RÉSULTATS DU COMITÉ ENTRAIDE RELATIVEMENT À SON PLAN D'ACTION 2015-2016

Le plan d'action annuel d'Entraide définit les orientations et les axes d'intervention qui ont guidé les actions entreprises par le Comité Entraide durant la campagne 2015. Les actions devaient se baser sur trois grands enjeux, qui sont :

1. la croissance des résultats dans les secteurs public et parapublic;
2. la nécessité de tenir compte de la diversité des clientèles;
3. l'action concertée et le partenariat entre tous les intervenants.

Le plan d'action 2015-2016 a été élaboré, notamment, en tenant compte des recommandations formulées par des tables de travail mises en place dans les secteurs de sollicitation. Ces tables avaient pour mandat de revoir les stratégies de sollicitation afin d'optimiser les procédures, de hausser le nombre de donateurs, d'améliorer les programmes de reconnaissance, de favoriser la visibilité de la campagne et d'utiliser au maximum des réseaux formels et informels à des fins de sensibilisation, de mobilisation et de sollicitation.

Dans l'ensemble, le Comité Entraide a décidé de consolider ses acquis et d'accroître les résultats de la campagne dans le secteur public et les sociétés d'État ainsi que dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation tout en assurant une saine gestion de la fiducie de bienfaisance des employés. Ces choix ont permis d'atteindre plusieurs des objectifs qu'il s'est fixés, lesquels sont présentés ci-après.



## 4. RÉSULTATS DU COMITÉ ENTRAIDE RELATIVEMENT À SON PLAN D'ACTION 2015-2016 (SUITE)

### ORIENTATION 1

#### Maintenir les acquis et accroître les résultats de la campagne dans le secteur public

##### Axe d'intervention 1.1 — Le soutien aux artisans de la campagne

###### Objectif 1.1.1 - Revoir et ajuster les outils pour mieux soutenir les artisans pour la réalisation de la campagne d'Entraide

###### Résultat : Réalisation d'un sondage sollicitant la rétroaction des artisans

Un sondage a été réalisé du 29 janvier au 29 mars 2016, avec le soutien de la Direction de l'évaluation du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, afin d'évaluer plusieurs aspects de la campagne 2015. Le taux de participation a légèrement dépassé l'objectif de 20 %. Selon les réponses obtenues, 55 % des artisans répondants ont jugé que leurs collègues ont bien perçu la campagne d'Entraide, 65 % d'entre eux ont remarqué que les lancements sur le lieu de travail se sont révélés le moyen le plus efficace pour mobiliser le personnel et plus de 50 % d'entre eux ont apprécié la vidéo de campagne.

###### Résultat : Adoption d'une nouvelle thématique de campagne axée sur le donateur

Parmi le personnel de la fonction publique et parapublique, des personnes ont été approchées afin de partager leur expérience à titre de bénéficiaires des services d'organismes philanthropiques, de bénévoles et de donateurs. La vidéo promotionnelle de la campagne présentait ces témoignages.

###### Résultat : Séances de formation pour l'ensemble des artisans au Québec

Des séances de formation thématiques ont été offertes aux artisans par téléconférence, tous les derniers vendredis du mois, de juin 2015 à la fin janvier 2016. Une assistance moyenne de 20 personnes a été constatée lors de ces séances. Des documents de formation étaient également mis à la disposition des artisans sur le site artisans.

##### Axe d'intervention 1.2 — L'offre diversifiée des modalités de dons

###### Objectif 1.2.1 - Instaurer l'automatisation des opérations de don

###### Résultat : Offre d'un service en ligne de dons par prélèvements bancaires

Un service de dons en ligne, qui permet de faire des dons par prélèvements bancaires, a été offert à compter d'octobre 2015. Le don en ligne n'a toutefois pu être largement publicisé, la disponibilité de ce service n'ayant été confirmée qu'au début de la campagne officielle. Les personnes retraitées et les professionnels de la santé ont été ciblés pour mener un projet pilote. Ils ont en effet été invités à utiliser le service en ligne de dons et à choisir le prélèvement bancaire unique ou les prélèvements périodiques.

## ORIENTATION 2

### Accroître les résultats dans les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation

#### Axe d'intervention 2.1 — Une stratégie particulière pour la fidélisation des secteurs de la santé et de l'éducation

##### Objectif 2.1.1 – Revoir et ajuster les stratégies de fidélisation en tenant compte des changements dans les secteurs de la santé et de l'éducation

##### Résultat : Mise en place d'une table de travail spécifique pour le réseau de l'éducation

À la demande du réseau de l'éducation, une table de travail spécifique a été mise en place afin d'optimiser la stratégie associée aux donateurs faisant partie de ce réseau. Les participants à cette table, dont deux membres du Comité Entraide, ont formulé des recommandations. Un plan de mise en œuvre prévoit l'application des recommandations formulées par la table de travail dans les prochaines campagnes.

##### Résultat : Interventions particulières auprès du réseau de la santé et des services sociaux

La direction du Secrétariat Entraide a offert une présentation d'Entraide aux nouveaux directeurs généraux du réseau de la santé et des services sociaux. Cette présentation a permis de les sensibiliser à la cause et de les inciter à tenir une campagne de sollicitation dans leur milieu de travail. Cette rencontre a aussi permis de recueillir leurs besoins et leurs attentes quant à la campagne d'Entraide et de bien comprendre leur nouvelle structure. Une lettre destinée à les aider à personnaliser leur campagne en fonction de leurs réalités leur a été transmise.

#### Axe d'intervention 2.2 — La fidélisation des organisations participantes dans les secteurs de la santé et de l'éducation

##### Objectif 2.2.1 – Ajuster l'action pour mieux intervenir de façon personnalisée auprès des organisations participantes

##### Résultat : Variation de la participation dans les réseaux

La nouvelle structure du réseau de la santé et des services sociaux a eu pour effet de diminuer le nombre d'organisations participantes qui en font partie. Dans le réseau de l'éducation, le nombre d'organisations participantes était de 27 en 2015, alors qu'il était de 31 en 2014. En fait, on comptait parmi les organisations participantes en 2015, cinq établissements scolaires de moins et une nouvelle organisation. Le taux de participation du personnel a par ailleurs augmenté de 1,39 %.

#### Axe d'intervention 2.3 — L'offre de différents outils aux artisans de la campagne

##### Objectif 2.3.1 – Revoir et ajuster les outils pour mieux soutenir les artisans pour la réalisation de la campagne d'Entraide selon leurs besoins

##### Résultat : Optimisation de l'utilisation du guide de campagne

Le principal outil offert par le Secrétariat Entraide, soit le guide de campagne, a été révisé et simplifié. Un contenu associé à la philanthropie en général a été ajouté afin d'informer les artisans des tendances dans le domaine, notamment selon les différentes générations. L'ensemble des membres du Secrétariat est apte à répondre aux questions d'ordre général portant sur ce guide et à indiquer aux artisans comment trouver le contenu répondant à leurs interrogations.



## 4. RÉSULTATS DU COMITÉ ENTRAIDE RELATIVEMENT À SON PLAN D'ACTION 2015-2016 (SUITE)

### ORIENTATION 3

#### Assurer la saine gestion des activités de la Fiducie

##### Axe d'intervention 3.1 — L'utilisation optimisée des ressources

###### Objectif 3.1.1 – Optimiser l'utilisation de PRODON

###### Résultat : Acquisition de compétences par l'ensemble des employés en vue de l'implantation du don en ligne

Dans un souci de conformité de l'utilisation et de l'enregistrement des données et afin d'optimiser l'utilisation de la base de données PRODON, une formation a été donnée à l'ensemble du personnel du Secrétariat Entraide. Les membres de l'équipe ont aussi contribué à la mise en œuvre du projet pilote lié au service en ligne de dons par prélèvements bancaires et développé, par la même occasion, leurs compétences.

###### Objectif 3.1.2 – Développer des outils par PRODON

###### Résultat : Centralisation de l'information dans la base de données

De nouveaux champs personnalisés ont été créés dans la base de données afin d'assurer auprès d'organisations de multiples suivis qui, auparavant, étaient effectués au moyen de logiciels parallèles. Ainsi, les suivis des courriels, de la reddition de comptes et de la campagne visant les dons institutionnels ont été intégrés à la base de données PRODON. Ces informations sont maintenant plus facilement accessibles à l'ensemble des employés du Secrétariat Entraide.

##### Axe d'intervention 3.2 — L'amélioration des processus de contrôle des opérations financières

###### Objectif 3.2.1 – Mettre en œuvre les meilleures pratiques de contrôle des opérations

###### Résultat : Mise en place d'un nouvel outil de validation

Afin d'obtenir une information plus exacte concernant l'encaissement des sommes reçues, un outil de validation supplémentaire a été créé. La vérification supplémentaire effectuée grâce à ce nouvel outil a permis de diminuer les risques de fraude, d'omission ou d'erreur.

###### Résultat : Optimisation du processus de production des reçus de charité

De nouveaux formulaires ont été fournis aux artisans afin qu'ils puissent s'assurer de la conformité des montants déclarés sur les reçus de charité. Les règles permettant aux artisans de la campagne d'effectuer des demandes de reçu de charité ont également été resserrées et le nouveau processus en place a permis une vérification accrue des renseignements transmis. L'expertise de l'Agence du revenu du Canada a été mise à contribution afin d'assurer le respect des règles fiscales en vigueur.

## ORIENTATION 4

### Poursuivre le développement de stratégies de sollicitation et de communication adaptées aux différentes clientèles de donateurs

#### Axe d'intervention 4.1 — Les messages diffusés mieux adaptés aux clientèles

##### Objectif 4.1.1 – Développer une culture philanthropique dans la fonction publique

###### Résultat : Introduire le fonctionnaire au cœur de la campagne

Le Comité Entraide a revu sa formule de sollicitation et de mobilisation afin de se rapprocher davantage des donateurs. Des employés de la fonction publique eux-mêmes donateurs ou personnellement témoins des actions des organismes philanthropiques ont été mis en scène. Ces multiples visages ont agi à titre de nouveaux porte-parole. Avec le slogan « J'ai le don de changer le monde », l'accent a été mis sur l'engagement de chacun des membres du personnel, individuellement.

##### Objectif 4.1.2 – Développer le sentiment d'appartenance et la fierté à participer à la campagne d'Entraide

###### Résultat : Établissement de partenariats avec des associations de professionnels

Certaines associations de professionnels de la santé ont choisi de promouvoir gratuitement la campagne d'Entraide pour une première fois en 2015, développant ainsi un nouveau réseau de promotion des causes soutenues par Entraide.

##### Objectif 4.1.3 – Développer une approche multicanale

###### Résultat : Utilisation de multiples canaux de diffusion

Le guide de campagne, les séances de formation, les capsules d'Entraide, les courriels de sollicitation, les vidéos et les lettres adressées aux centrales syndicales sont autant de canaux qui ont servi à diffuser des messages et à ainsi susciter un sentiment d'appartenance et la fierté de participer à la campagne.

#### Axe d'intervention 4.2 — L'offre de diverses stratégies communicationnelles de sollicitation

##### Objectif 4.2.1 – Consolider le volet Dons majeurs

###### Résultat : Maintien de la participation à la campagne consacrée aux dons majeurs

En 2015, 62 organisations se sont associées au volet Dons majeurs. Il s'agit d'une augmentation de 29,17 % du nombre d'organisations participantes par rapport à 2014. Cinq des organisations participantes venaient du réseau de l'éducation, ce qui est une première dans le cadre de la campagne d'Entraide. Le don majeur moyen par personne s'est élevé à 1 166 \$, ce qui équivaut par ailleurs à une hausse de 1,13 % par rapport à l'année précédente.

##### Objectif 4.2.2 – Consolider le volet du don institutionnel

###### Résultat : Maintien de la participation au volet du don institutionnel

En 2015, 22 organisations ont répondu positivement à l'appel et se sont associées au volet Dons institutionnels. Leur contribution a permis d'amasser une somme de 318 665 \$, ce qui représente une diminution de 14,36 % comparativement à l'année précédente.



## 4. RÉSULTATS DU COMITÉ ENTRAIDE RELATIVEMENT À SON PLAN D'ACTION 2015-2016 (SUITE)

### ORIENTATION 5

#### Favoriser la participation active de tous les acteurs impliqués dans la campagne

##### Axe d'intervention 5.1 — L'implication et la mobilisation des différents intervenants de la campagne

###### Objectif 5.1.1 – Assurer la participation des partenaires philanthropiques aux comités concernant la campagne

###### Résultat : Collaboration des organismes philanthropiques à la mise en œuvre de la nouvelle formule

La nouvelle formule de campagne a été présentée aux organismes philanthropiques bénéficiaires de la campagne afin d'obtenir leur collaboration à sa mise en œuvre. Ceux-ci ont formulé des commentaires et des recommandations permettant d'adapter les stratégies employées. De multiples échanges ont permis de favoriser la réussite du projet et de la campagne. Grâce à ces rencontres destinées à l'amélioration des façons de faire et à la transmission de l'information, une collaboration accrue s'est établie entre le Secrétariat Entraide et les familles philanthropiques.

###### Objectif 5.1.2 – Élaborer un plan d'action des membres du Comité Entraide afin d'utiliser leur réseau d'influence

###### Résultat : Implication active des membres du Comité Entraide

Près de 90 actions favorisant la promotion de la campagne d'Entraide par les membres du Comité ont été répertoriées, notamment l'implication dans le processus d'invitation des organisations à participer à la campagne, la promotion de la campagne auprès de dirigeants et d'associations (associations professionnelles, table sectorielle des retraités, etc.), la désignation de personnes-ressources et l'envoi de communications stratégiques. Des activités de représentation aux événements, la présence des coprésidents dans la vidéo de lancement en plus de celle du ministre responsable de la campagne ainsi que le renforcement des partenariats avec les instances syndicales sont également à noter.

##### Axe d'intervention 5.2 — La reconnaissance de l'implication des différents acteurs

###### Objectif 5.2.1 – Proposer des approches novatrices de reconnaissance

###### Résultat : Élaboration d'un programme de reconnaissance adapté à la nouvelle formule

Un nouveau programme de reconnaissance axé sur le travail effectué par les artisans a été élaboré. Des certificats de reconnaissance signés par le ministre ont été offerts à toutes les organisations désireuses de reconnaître le travail d'un membre de leur personnel durant la campagne. De plus, grâce aux prix de la Relève et aux prix Hommage Entraide, qui ont été conservés, l'implication de deux jeunes artisans et de deux artisans d'expérience ayant effectué un travail remarquable depuis plus de cinq ans a été reconnue.

L'envoi d'une lettre de remerciement adressée aux donateurs institutionnels ainsi qu'aux organisations qui ont accepté de s'associer au volet Dons majeurs, signée par les coprésidents et accompagnée d'un certificat de reconnaissance, a été instauré. Voici les listes de personnes et d'organisations<sup>2</sup> visées par ces nouvelles formes de reconnaissance.

2. Noms lors de la confirmation de participation à la campagne 2015.

## LES PRIX DÉCERNÉS À CEUX QUI ONT « LE DON DE CHANGER LE MONDE »

### Prix de la Relève

#### **Myriam Savard-Lajeunesse**

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

#### **Anne-Christine Gagné**

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

### Prix Hommage Entraide

#### **Jean-Claude Dyotte**

Ministère des Transports

#### **Catherine Forgues**

Société du Centre des congrès de Québec

### Artisans Coup de coeur

#### **Mylène Constantin**

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

#### **Julie Couture**

Office de la protection du consommateur

#### **Luc Audet**

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

#### **Nicole Nadeau**

Musée national des beaux-arts du Québec

#### **Nicole Poulin**

Commission des transports du Québec

#### **Karine Rivard**

Ministère de la Santé et des Services sociaux

#### **Jessica Lachance**

Société de l'assurance automobile du Québec

#### **Chantal Auger**

Société de la Place des Arts de Montréal



## 4. RÉSULTATS DU COMITÉ ENTRAIDE RELATIVEMENT À SON PLAN D'ACTION 2015-2016 (SUITE)

### LES PRIX DÉCERNÉS À CEUX QUI ONT « LE DON DE CHANGER LE MONDE » (SUITE)

#### Les organisations participantes — Volet Dons majeurs

1. Autorité des marchés financiers
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
3. Cégep de Sept-Îles
4. Centre de la francophonie des Amériques
5. Centre de services partagés du Québec
6. Collège Ahuntsic
7. Collège de Maisonneuve
8. Commissaire au lobbyisme du Québec
9. Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
10. Commission de la fonction publique
11. Commission de la santé et de la sécurité du travail
12. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
13. Commission des lésions professionnelles
14. Commission des normes du travail
15. Commission des relations du travail
16. Commission des transports du Québec
17. Commission municipale du Québec
18. Commission scolaire des Chic-Chocs
19. Commission scolaire des Monts-et-Marées
20. Conseil des arts et des lettres du Québec
21. Conseil du statut de la femme
22. Curateur public du Québec
23. Directeur général des élections du Québec
24. Fonds de recherche du Québec - Santé
25. Investissement Québec
26. La Financière agricole du Québec
27. Loto-Québec
28. Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
29. Ministère de la Culture et des Communications
30. Ministère de la Famille
31. Ministère de la Justice

## LES PRIX DÉCERNÉS À CEUX QUI ONT « LE DON DE CHANGER LE MONDE » (SUITE)

### Les organisations participantes — Volet Dons majeurs (suite)

32. Ministère de la Santé et des Services sociaux
33. Ministère de la Sécurité publique
34. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
35. Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
36. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
37. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
38. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
39. Ministère des Finances
40. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
41. Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
42. Ministère des Transports
43. Ministère du Conseil exécutif
44. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
45. Ministère du Tourisme
46. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
47. Office de la protection du consommateur
48. Office des professions du Québec
49. Protecteur du citoyen
50. Régie de l'assurance maladie du Québec
51. Régie de l'énergie
52. Régie des rentes du Québec
53. Régie du logement
54. Revenu Québec
55. Secrétariat du Conseil du trésor
56. Société de télédiffusion du Québec
57. Société des alcools du Québec
58. Société du Palais des congrès de Montréal
59. Société québécoise des infrastructures
60. Sûreté du Québec
61. Tribunal administratif du Québec
62. Vérificateur général du Québec



## 4. RÉSULTATS DU COMITÉ ENTRAIDE RELATIVEMENT À SON PLAN D'ACTION 2015-2016 (SUITE)

### LES PRIX DÉCERNÉS À CEUX QUI ONT « LE DON DE CHANGER LE MONDE » (SUITE)

#### Les organisations participantes — Dons institutionnels

1. Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec
2. Autorité des marchés financiers
3. Caisse de dépôt et placement du Québec
4. Centrale des syndicats du Québec
5. Centre de services partagés du Québec
6. Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
7. Confédération des syndicats nationaux
8. Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
9. Fondation de la faune du Québec
10. Investissement Québec
11. Loto-Québec
12. Régie de l'assurance maladie du Québec
13. Régie des rentes du Québec
14. Régie du cinéma
15. Revenu Québec
16. Société d'habitation du Québec
17. Société des alcools du Québec
18. Société du Palais des congrès de Montréal
19. Société québécoise des infrastructures
20. Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
21. Syndicat canadien de la fonction publique
22. Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

## 5. RÉSULTATS LIÉS À LA NOUVELLE FORMULE DE CAMPAGNE

Outre l'élaboration d'un plan d'action annuel, l'implantation d'une nouvelle formule de campagne répondant à la nécessité d'optimiser les ressources a débuté en 2015. Cette implantation doit être complétée d'ici 2018.

Le Comité Entraide s'est penché sur une nouvelle approche communicationnelle ainsi que sur la réorganisation générale de ses actions, notamment en ce qui a trait à la tenue des activités, à la stratégie de reconnaissance auprès des artisans et des donateurs ainsi qu'aux outils de formation offerts aux organisations participant à la campagne. Les objectifs relatifs à cette nouvelle formule étaient les suivants :

- se rapprocher du donateur;
- réaliser une campagne plus efficiente;
- soutenir l'autonomie des organisations.

L'une des priorités de 2015 a été de concevoir un nouveau mode de dons permettant aux donateurs d'exprimer facilement et en tout temps leur générosité. C'est dans cet esprit que le projet d'offrir un service en ligne de dons par prélèvements bancaires a été lancé. Il s'agit d'un premier mouvement vers l'automatisation des opérations qui limitera la saisie manuelle et permettra de générer aisément les informations de gestion.

De plus, des outils ont été créés afin de soutenir l'autonomie des organisations participant à la campagne (formation, matériel de campagne réutilisable, matériel de campagne institutionnelle et canevas d'activités de type « clé en main »).



## 6. ANALYSE DES RÉSULTATS COMPARÉS 2010-2015

L'analyse des résultats de 2015 s'est effectuée au regard de la planification stratégique quinquennale entérinée par le Comité Entraide en 2011. Les résultats de 2015 ont été comparés à ceux de 2010 afin d'évaluer les résultats des stratégies adoptées pour atteindre les objectifs fixés initialement. Seuls certains aspects ont été comparés à l'année 2014, faute de données équivalentes pour 2010.

L'atteinte de l'objectif financier, la répartition des sommes amassées entre les familles philanthropiques, l'évolution du ratio de dons et du taux de participation, l'évolution du don moyen selon les groupes visés et l'incidence de la retenue à la source sur l'ensemble des dons font l'objet des résultats analysés dans le présent rapport.

### 6.1. RÉSULTATS GLOBAUX

#### Atteinte des objectifs financiers de la campagne

ANNÉE	Objectif de la campagne en \$	Résultats annoncés en \$	Réalisation de l'objectif en %
2010	7 500 000	7 502 205	100,03
2015	7 000 000	6 283 959	89,77

Le Comité Entraide a visé un objectif à la baisse de 7 000 000 \$ en 2015, car des facteurs conjoncturels étaient annoncés, notamment en raison des négociations liées aux nouvelles conventions collectives et de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux. De fait, le contexte et la réaction des différents milieux ont eu pour effet de diminuer les résultats dans tous les groupes de donateurs.

#### Répartition des dons entre les familles philanthropiques selon la volonté des donateurs

FAMILLE PHILANTHROPIQUE	2010		2015	
	\$	%	\$	%
Centraide du Québec	4 891 587	65,20	3 819 367	60,78
PartenaireSanté-Québec et ses membres	2 057 407	27,43	1 959 768	31,19
Croix-Rouge canadienne, Division du Québec	553 211	7,37	504 824	8,03
<b>TOTAL</b>	<b>7 502 205</b>		<b>6 283 959</b>	

La somme totale remise aux Centraide du Québec dans le cadre de la campagne a diminué de 21,92 % de 2010 à 2015. L'effet combiné d'une baisse de la proportion des dons faits à ces organismes sur l'ensemble des dons amassés et de la diminution générale des résultats explique cette diminution. Quant à PartenaireSanté-Québec et ses membres et à la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec, ils ont subi respectivement une diminution de 4,75 % et de 8,75 % des résultats, mais la proportion des dons faits à ces organismes sur la somme totale récoltée a augmenté.

## 6.2. RÉSULTATS PAR CLIENTÈLE

### Ratio de dons

Depuis l'adoption du décret 390-2006, l'une des méthodes utilisées pour comparer les résultats de la campagne est d'établir un ratio de dons. Le nombre de dons est divisé par le nombre de personnes sollicitées, et ce, pour chaque clientèle.

### Variation des ratios de dons par clientèle visée par la campagne de 2010 à 2015

CLIENTÈLE	Ratio pour 2010	Ratio pour 2015
Ministères et organismes et sociétés d'État	0,41	0,38
Personnes retraitées	0,30	0,28
Professionnels de la santé	0,04	0,03
Réseau de la santé et des services sociaux	0,04	0,02
Réseau de l'éducation	0,08	0,07

De plus, selon les rapports de campagne remis en 2015 par chaque organisation participante, le nombre de personnes sollicitées par des artisans de la campagne a diminué de 41,9 % par rapport à 2010. Ce pourcentage est entre autres influencé par la diminution du nombre d'organisations qui ont accepté de participer à la campagne d'Entraide. Les personnes retraitées et les professionnels de la santé ont été sollicités directement par le Secrétariat Entraide, auquel Retraite Québec et la Régie de l'assurance maladie du Québec ont apporté leur collaboration. Le nombre de personnes à solliciter a par ailleurs augmenté de 9,35 % depuis 2010.

### Taux de participation

Depuis 2014, le rapport de campagne exigé des organisations participantes a été modifié afin d'obtenir une nouvelle donnée : le nombre de donateurs. Auparavant, il était impossible d'évaluer le taux de participation dans les organisations qui réalisaient une campagne en milieu de travail, cette donnée n'étant pas disponible. Par conséquent, le taux de participation a été comparé ci-après pour chacune des clientèles visées. Le nombre de donateurs a été divisé par le nombre de personnes sollicitées pour obtenir cette statistique, laquelle est applicable uniquement aux années 2014 et 2015.



## 6. ANALYSE DES RÉSULTATS COMPARÉS 2010-2015 (SUITE)

### Taux de participation par clientèle en 2014 et 2015

CLIENTÈLE	Participation en 2014 %	Participation en 2015 %
Ministères et organismes et sociétés d'État	37,46	34,14
Personnes retraitées	26,28	23,87
Professionnels de la santé	2,35	1,95
Réseau de la santé et des services sociaux	2,81	1,88
Réseau de l'éducation	5,04	6,43

Une diminution générale du taux de participation en 2015 est constatée par rapport à 2014. La diminution la plus importante du taux de participation concerne les ministères, les organismes et les sociétés d'État, le nombre de donateurs ayant diminué de 34,13 % dans ce groupe. La deuxième plus importante diminution du taux de participation se rapporte aux personnes retraitées. Elle s'explique par l'effet combiné de la diminution du nombre de donateurs (de 3,69 %) et de l'augmentation du nombre de personnes sollicitées (de 6,01 %). Depuis 2014, on remarque une diminution générale du nombre total de donateurs (de 26,43 %) et du nombre de personnes sollicitées lors de la campagne d'entraide (de 27,12 %).

### Don moyen obtenu

Le total des sommes amassées pour chacune des clientèles divisé par le total des dons recueillis par celles-ci détermine le don moyen. Il s'agit de la valeur moyenne d'un don fait pour un organisme philanthropique bénéficiaire donné.

### Don moyen par clientèle en 2015 comparativement à 2010

CLIENTÈLE	2010 \$	2015 \$
Ministères et organismes et sociétés d'État	85,22	117,79
Personnes retraitées	103,13	106,83
Professionnels de la santé	303,42	402,36
Réseau de la santé et des services sociaux	101,23	127,73
Réseau de l'éducation	89,20	95,12

En 2015, la hausse du don moyen s'est poursuivie pour l'ensemble des groupes de donateurs. Les ministères, les organismes et les sociétés d'État ainsi que les professionnels de la santé se distinguent par des hausses plus importantes (respectivement de 38,22 % et de 32,61 %).

### Mode de don utilisé

Le décret 255-2011 a donné à plusieurs organisations l'accès au mode de don par retenues à la source.

### Dons selon le mode utilisé

MODE DE DON	2010		2015	
	\$	%	\$	%
Retenues à la source	5 778 949	77,03	4 975 031	79,17
Chèques et argent	703 707	9,38	595 253	9,47
Activités	497 396	6,63	395 010	6,29
Dons institutionnels	522 153	6,96	318 665	5,07
<b>TOTAL</b>	<b>7 502 205</b>		<b>6 283 959</b>	

En 2015, les retenues à la source (retenue unique ou retenues périodiques) ont permis de cumuler 79,17 % des sommes recueillies. Le choix de ce mode a augmenté de 2,14 points de pourcentage, ce qui représente la hausse la plus élevée.

Le service de dons en ligne s'est ajouté aux modes de dons proposés aux donateurs individuels à partir de 2015. Ce nouveau mode de don a permis de récolter 23 076 \$.



## 7. PERSPECTIVES 2016-2017

Durant la campagne d'Entraide 2015, plusieurs donateurs ont su démontrer qu'ils « avaient le don de changer le monde ». Leurs gestes généreux permettront aux organismes philanthropiques bénéficiaires d'offrir un soutien de taille aux personnes vivant une situation de vulnérabilité. Rappelons que le Secrétariat Entraide remet la totalité des dons récoltés aux organismes philanthropiques bénéficiaires selon la volonté exprimée par les donateurs. La collaboration entre les représentants d'organismes philanthropiques et le Secrétariat Entraide se poursuivra dans la prochaine année afin de favoriser la planification et la réussite de la prochaine campagne d'Entraide.

À la lumière des résultats obtenus pour les deux dernières années, le Comité Entraide et son secrétariat permanent redoubleront d'efforts pour consolider la participation des donateurs actuels et promouvoir la culture philanthropique auprès des personnes sollicitées. Il y a lieu d'adapter les stratégies de sollicitation en fonction des contextes actuels en milieu de travail et dans la société en général. La mission d'Entraide s'inscrit dans un environnement philanthropique de plus en plus compétitif se caractérisant par les besoins grandissants de la communauté et la présence d'une multitude d'organismes philanthropiques.

Une nouvelle planification stratégique sera entérinée pour les trois prochaines campagnes, soit pour la période de 2016 à 2019. Elle visera à placer les donateurs au cœur des actions menées lors de la campagne, à mobiliser et à soutenir les organisations des secteurs public et parapublic ainsi qu'à implanter des outils de collecte de dons et des outils de gestion efficaces et écoresponsables. Parallèlement à cette planification, le Secrétariat Entraide poursuivra la mise en œuvre de la nouvelle formule de campagne.

Enfin, le nouveau décret adopté en 2016 balisera le rôle du Comité Entraide ainsi que du Secrétariat Entraide et formalisera le cadre associé à la campagne d'Entraide.

# ANNEXE — ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

## COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

RAPPORT DE LA DIRECTION	24
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	25
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	27
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	28
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	29
NOTES COMPLÉMENTAIRES	30



## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Comité Entraide – secteurs public et parapublic (Comité Entraide) au 31 mars 2016 ont été dressés par la Direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s’acquitter de ses responsabilités, la Direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l’assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps opportun, qu’elles sont dûment approuvées et qu’elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l’audit des états financiers du Comité Entraide, conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l’auditeur indépendant expose la nature et l’étendue de cet audit et l’expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer les coprésidents du Comité Entraide pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



---

**Chantal Maltais**

Vice-présidente exécutive du Comité Entraide  
Secteurs public et parapublic



---

**Anne Racine**

Directrice par intérim du Secrétariat Entraide - secteurs public et parapublic

Québec, le 23 novembre 2016

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux coprésidents du Comité Entraide – secteurs public et parapublic

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Comité Entraide – secteurs public et parapublic, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

#### *Responsabilité de la Direction pour les états financiers*

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

### Rapport sur les états financiers (suite)

#### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, le Comité Entraide – secteurs public et parapublic obtient une partie de ses souscriptions au comptant et pour lesquelles il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces souscriptions s'est limité aux montants présentés dans les états financiers du Comité Entraide – secteurs public et parapublic et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux souscriptions à recevoir – comptant et activités de financement et aux sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance en vertu du décret 255-2011. Cette limitation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent.

#### *Opinion avec réserve*

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Comité Entraide – secteurs public et parapublic au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Handwritten signature of Guylaine Leclerc in blue ink, followed by the text "FCPA Auditrice, FCA".

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 23 novembre 2016

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

## COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

### ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>PRODUITS</b>		
Intérêts	18 237 \$	18 895 \$
<b>CHARGES (note 3)</b>		
Communication et développement	<u>193</u>	<u>9 742</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>18 044</b>	<b>9 153</b>
<b>ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>32 325</u>	<u>23 172</u>
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE (note 9)</b>	<u>50 369 \$</u>	<u>32 325 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

## COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	121 349 \$	43 692 \$
Dépôts à terme rachetables, 1,05 % (1,15 % en 2015), échéant le 17 novembre 2016	889 737	1 359 147
Souscriptions à recevoir (note 4)	3 384 111	3 653 496
Intérêts courus	9 570	11 023
	<u>4 404 767</u>	<u>5 067 358</u>
<b>PASSIF</b>		
Sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance (note 5)	<u>4 354 398</u>	<u>5 035 033</u>
<b>ACTIF NET (note 9)</b>	<u>50 369</u>	<u>32 325</u>
	<u>4 404 767 \$</u>	<u>5 067 358 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### POUR LE COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC



**Line Bérubé**  
Coprésidente



**Roberto Bomba**  
Coprésident

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

## COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	18 044 \$	9 153 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Souscriptions à recevoir	269 385	154 148
Intérêts courus	1 453	(357)
Sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance	<u>(680 635)</u>	<u>175 898</u>
	(409 797)	329 689
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(391 753)</u>	<u>338 842</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>1 402 839</u>	<u>1 063 997</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><b>1 011 086 \$</b></u>	<u><b>1 402 839 \$</b></u>

#### La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des postes suivants :

Encaisse	121 349 \$	43 692 \$
Dépôts à terme rachetables	<u>889 737</u>	<u>1 359 147</u>
	<u><b>1 011 086 \$</b></u>	<u><b>1 402 839 \$</b></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

### COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

#### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

#### 1- CONSTITUTION ET OBJET

Le Comité Entraide - secteurs public et parapublic (Comité Entraide) est formé en vertu du décret 390-2006 du gouvernement du Québec, qui a été reconduit le 23 mars 2011 (255-2011) pour une période de 5 ans. Il a pour mission de coordonner les activités de la campagne annuelle de sollicitation principalement auprès des employés du gouvernement du Québec, des organismes gouvernementaux, des députés de l'Assemblée nationale, des professionnels de la santé et des personnes retraitées du gouvernement et des organismes publics au profit des organismes de bienfaisance que sont les 18 Centraide du Québec, PartenaireSanté-Québec et ses 16 membres et la Société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec.

Le Comité est paritaire et est composé d'au plus quinze membres, dont six proviennent des ministères et organismes publics et parapublics, six proviennent d'organisations syndicales et deux personnes représentant des associations de personnes retraitées, comprenant deux coprésidents, deux vice-présidents, un trésorier et un vice président exécutif.

Le Comité Entraide est rattaché au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, lequel fournit, par l'entremise d'un secrétariat permanent, le soutien administratif, le personnel habituel et les crédits affectés au fonctionnement. Il est sous la responsabilité du vice-président du Comité Entraide.

Le Comité Entraide est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts du Québec et de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Il est, par conséquent, exempté d'impôts sur le revenu et possède le droit d'émettre des reçus de charité pour fins fiscales.

Les présents états financiers portent sur les opérations de la fiducie de bienfaisance des employés créée pour faciliter la gestion et la remise de la totalité des dons recueillis.

Enfin, précisons que le 18 mai 2016, le décret a été à nouveau reconduit par le décret 408-2016 pour une période de 5 ans.

#### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers du Comité Entraide par la Direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la Direction. Le principal élément pour lequel la Direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir.

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

## COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

## 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Évaluation initiale

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la date de transaction.

#### Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

#### Catégories d'instruments financiers et évaluation ultérieure

L'encaisse est évaluée au coût et les instruments financiers à court terme suivants sont désignés à la juste valeur de façon irrévocable : dépôts à terme rachetables, souscriptions à recevoir, intérêts courus, de même que les sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance.

La réévaluation de la juste valeur des souscriptions à recevoir est déduite des sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance.

#### Constatation des produits

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en considérant le nombre de jours de détention.

#### Apports reçus sous forme de biens et services

Le Comité Entraide reçoit des apports sous forme de services de publicité. Ces apports et les charges correspondantes ne sont pas comptabilisés par le Comité Entraide.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Comité Entraide consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements facilement convertibles à court terme ou rachetables, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

## COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

### 3- CHARGES ASSUMÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le traitement et les frais de déplacement des membres du Comité Entraide et d'autres employés du gouvernement appelés à collaborer à la campagne annuelle de sollicitation sont assumés par les ministères et organismes du gouvernement qui les emploient. Les frais de fonctionnement du Secrétariat permanent du Comité Entraide sont assumés par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Les charges non assumées par le MTESS sont financées à même les intérêts générés par les dons. Les charges assumées par le gouvernement du Québec et ses organismes ne sont pas présentées à l'état des résultats.

### 4- SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

Les souscriptions à recevoir des donateurs aux profits des organismes de bienfaisance représentent les souscriptions provenant d'engagements de dons exprimés au cours d'une campagne de sollicitation et dont le versement est à venir.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Campagne auprès des employés et retraités</b>		
Retenues à la source	3 475 118 \$	3 784 833 \$
Comptant et activités de financement	24 017	14 198
Dons institutionnels	20 000	-
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir (note 6)	<u>(135 024)</u>	<u>(145 535)</u>
	<b><u>3 384 111 \$</u></b>	<b><u>3 653 496 \$</u></b>

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

## COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

#### 5- SOMMES À DISTRIBUER AUX ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Les sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance représentent les souscriptions provenant des engagements de dons par des individus reçus au cours d'une campagne de sollicitation. Ils font l'objet de retenues à la source, de versements comptants ou résultent d'activités de financement. Il y a également ceux provenant des institutions qui font l'objet d'une comptabilisation distincte. Ces sommes sont réduites des mauvaises créances les ayant affectées. Le solde de tous ces engagements est destiné aux organismes de bienfaisance identifiés à la note 1.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>5 035 033 \$</b>	<b>4 859 135 \$</b>
<b>Souscriptions</b>		
Retenues à la source	5 015 405	5 634 231
Comptant et activités de financement	1 056 525	1 192 263
Dons institutionnels	<u>323 665</u>	<u>372 080</u>
	6 395 595	7 198 574
<b>Mauvaises créances (note 6)</b>	<u>(115 588)</u>	<u>(172 475)</u>
	6 280 007	7 026 099
<b>Versements aux organismes de bienfaisance</b>	<u>(6 960 642)</u>	<u>(6 850 201)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>4 354 398 \$</u></b>	<b><u>5 035 033 \$</u></b>

## ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

### COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

#### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

#### 6- MAUVAISES CRÉANCES

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir à la fin de l'exercice	135 024 \$	145 535 \$
Ajustement des mauvaises créances de l'exercice précédent	<u>(19 436)</u>	<u>26 940</u>
	<u><b>115 588 \$</b></u>	<u><b>172 475 \$</b></u>

#### 7 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Comité Entraide est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux, ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Comité Entraide n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés, à l'exception des charges assumées par le gouvernement du Québec mentionnées à la note 3.

#### 8- INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Gestion des risques liés aux instruments financiers

La Direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion l'assurant de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. De plus, la Direction effectue un suivi de l'information financière, ce qui lui permet de gérer les risques liés aux instruments financiers.

##### Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des dépôts à terme rachetables et des intérêts courus est équivalente à leur coût étant donné la courte période avant l'échéance.

Les souscriptions à recevoir et les sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance sont évaluées à l'aide des flux monétaires prévus.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésoreries sont investis dans des placements très liquides. La politique du Comité Entraide est d'investir les excédents de trésoreries auprès d'institutions financières réputées.

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

## COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

#### 8- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

##### Risque de crédit (suite)

L'exposition maximale au risque de crédit du Comité Entraide correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. Le Comité Entraide procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des souscriptions à recevoir, déduction faite de la provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Souscriptions déduction faite de la provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir</b>		
Relatives à la campagne de sollicitation de l'année civile précédente	3 502 993 \$	3 789 864 \$
Relatives à la campagne de sollicitation antérieure à l'année civile précédente	<u>16 142</u>	<u>9 167</u>
	3 519 135	3 799 031
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir (note 6)	<u>(135 024)</u>	<u>(145 535)</u>
	<b><u>3 384 111 \$</u></b>	<b><u>3 653 496 \$</u></b>

Le Comité Entraide estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux souscriptions à recevoir sont limitées en raison du nombre élevé de souscripteurs. De plus, les souscriptions à recevoir sont normalement encaissées dans l'année civile suivant la campagne.

La provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir représente 3 % des engagements découlant de la campagne 2015 pour la portion des retenues à la source qui est périodique. Le Comité Entraide est d'avis que cette provision est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

##### Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixes. Le risque auquel est exposé le Comité Entraide est donc minime.

#### 9- ACTIF NET

L'actif net représente l'excédent des produits d'intérêts sur les dépenses de communications et développement et celui-ci n'est pas affecté.

